



MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULES

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

Conformément aux dispositions du code municipal (art. 176.2.2), je vous présente les faits saillants du rapport financier 2024.

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2025 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 467 546\$ et les dépenses de fonctionnement totalisent 1 383 704\$. En tenant compte des différents éléments de conciliations à des fins fiscales (immobilisations, amortissement, remboursement de dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2025 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 264 264 \$. (Ce qui inclus les affectations de l'année 2025 à certains fonds réservés incendie, service de l'eau, loisirs, terrains pour environ 207 000\$).

À la même date, la municipalité possédait un excédent accumulé de 602 618\$, lequel inclut le surplus de l'exercice 2025. Dans cet excédent il y a 153 470\$ de non affecté, 442 348\$ d'affectations et 6800\$ en fonds réservés.

Au 31 décembre 2025, on retrouve à l'état de la situation financière une dette à long terme de 1 833 836 \$. Cette somme sera remboursée en partie par des subventions provenant du gouvernement du Québec et 1 273 375\$ représente l'endettement net de la municipalité.

Le rapport financier complet est disponible sur le site internet de la municipalité section affaires municipales/prévisions budgétaires.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

La vérification externe des livres de la municipalité de Saint-Jules a été effectuée par la firme Blanchette Vachon. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la municipalité de Saint-Jules.

Le vérificateur externe est d'avis qu'à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », en lien avec la norme SP-3280, obligations liés à la mise hors service d'immobilisations) dans le rapport de l'auditeur indépendant que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la municipalité de Saint-Jules au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats des activités, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Yvon Grondin, maire